

CROQUIS A L'ENCRE

RES probablement la section des rentes viagères du ministère des postes est l'institution qui entre en contact avec le plus grand nombre de personnes ayant fait de mauvais placements. Il ne se passe guère de jour où il n'y soit reçu plusieurs communications de correspondant, qui avaient été alléchés par quelque entreprise promettant des dividendes ou des profits phénoménaux, et qui déplorent la perte de leur argent. Un des plus tristes cas de ce genre est celui d'une dame qui, il y a environ trois ans, s'était informée du prix d'une rente viagère de \$600.00. Elle crut pouvoir placer son argent plus avantageusement et qu'arrivée à son 55ème anniversaire de naissance, elle aurait non seulement assez d'argent pour payer le plein montant du coût d'une rente viagère, mais qu'elle posséderait en outre une petite fortune. Cette semaine il a été reçu une autre lettre de la même dame qui, soit dit en passant, a plus de 50 ans. Cette lettre donne la suite de l'histoire. "J'ai, dit-elle, employé mes épargnes à acheter des actions qui se sont trouvées être sans valeur, croyant, oui croyant fermement que je serais bientôt riche. Je n'ai voulu écouter aucun conseil, convaincue que j'étais que j'avais raison. Maintenant je m'étonne d'avoir été si insensée que de hasarder tout mon avoir dans des entreprises dont je ne connaissais rien. Pendant quelque temps j'avais un salaire élevé et je versais tant par mois dans la caisse de certaines compagnies. Celles-ci ont failli, et je vois combien j'ai été folle et mal inspirée. Je regrette ce que j'ai fait plus que je ne pourrais le dire, mais rien ne peut me rendre ce que j'ai perdu." C'est là un cas des plus tristes, et l'expérience de cette dame lui a coûté cher..